



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 22-97

En exercice : 29

Présents : 21 à l'ouverture de la séance à 20h30  
22 à l'arrivée de Mme AVELINE à 21h06  
23 à l'arrivée de Mme POULLOT à 21h06

Votants : 27

Date de la convocation : 14 octobre 2022 par courrier et par voie dématérialisée

Date de l'affichage : 14 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, se sont réunis à la mairie de Bois-le-Roi, sous la Présidence de Monsieur David DINTILHAC, Maire.

Étaient présents (21) : M. DINTILHAC, Mme VINOT, M. REYJAL, M. HLAVAC, Mme CUSSEAU, M. FONTANES, Mme AVELINE (arrivée à 21h06), M. DE OLIVEIRA, Mme ALHADEF, M. DURAND, M. MAUCLERT, M. ACHARD, Mme SALIOT, Mme MOUSSOURS, Mme DEKKER, M. GAUTHIER, M. DUVIVIER, Mme GIRE, M. PERRIN, Mme VETTESE, Mme POULLOT (arrivée à 21h06)

Pouvoirs (6) : Mme BELMIN à M. REYJAL,  
M. BORDEREAUX à M. FONTANES,  
M. BARBES à Mme VINOT,  
M. ROTH à M. HLAVAC,  
Mme BOYER à Mme CUSSEAU,  
M. BLONDAZ-GÉRARD à M. GAUTHIER.

Absents (2) : Mme PULYK (présente à l'ouverture de la séance et de lors de l'appel mais départ à 20h36)  
Mme ASCHEHOUG (présente à l'ouverture de la séance et de lors de l'appel mais départ à 20h36)

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à vingt heures et trente minutes.

Mme VINOT est désignée secrétaire de séance, **À L'UNANIMITÉ.**

Monsieur le Maire constate le quorum.

### **OBJET - DURÉE DES AMORTISSEMENTS**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n° 2022-23 du 10 février 2022 par laquelle le conseil municipal a fixé les durées d'amortissements des biens ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'ajouter deux nouveaux articles budgétaires pour amortir les biens concernés ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, À LA MAJORITÉ ;**

**Pour (24)** : M. DINTILHAC, Mme VINOT, M. REYJAL, Mme BELMIN (pouvoir à M. REYJAL), M. HLAVAC, Mme CUSSEAU, M. FONTANES, Mme AVELINE, M. DE OLIVEIRA, Mme ALHADEF, M. BORDEREAUX (pouvoir à M. FONTANES), Mme BOYER (pouvoir à Mme CUSSEAU), M. DURAND, M. MAUCLERT, M. ACHARD, Mme SALIOT, M. ROTH (pouvoir M.

HLAVAC), Mme MOUSSOURS, M. BARBES (pouvoir à Mme VINOT), Mme DEKKER, Mme GIRE, M. PERRIN, Mme VETTESE, Mme POULLOT ;

**Contre (3)** : M. GAUTHIER, M. DUVIVIER, M. BLONDAZ-GÉRARD (pouvoir à M. GAUTHIER),

**Abstention (0)** ;

**APPROUVE** l'actualisation du tableau joint à la présente délibération par l'adjonction de deux nouveaux articles budgétaires et des durées d'amortissements correspondantes ;

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

### POUR EXTRAIT CONFORME

**CERTIFIÉ  
EXECUTOIRE PAR  
LE MAIRE COMPTE  
TENU DE LA  
RECEPTION EN  
PREFECTURE ET DE  
LA PUBLICITE  
LE**

Fait et délibéré à Bois-le-Roi, le 20 octobre 2022

Le Maire

L'Adjointe au Maire  
La secrétaire de séance

David DINTILHAC

Nathalie VINOT

